

The logo for USPA (Union Syndicale de la Production Audiovisuelle) features the letters 'USPA' in a bold, blue, sans-serif font. A thin vertical blue line is positioned to the right of the letters, extending from the top of the 'A' down to the bottom of the 'P'.

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

Fiction française, la nouvelle étape

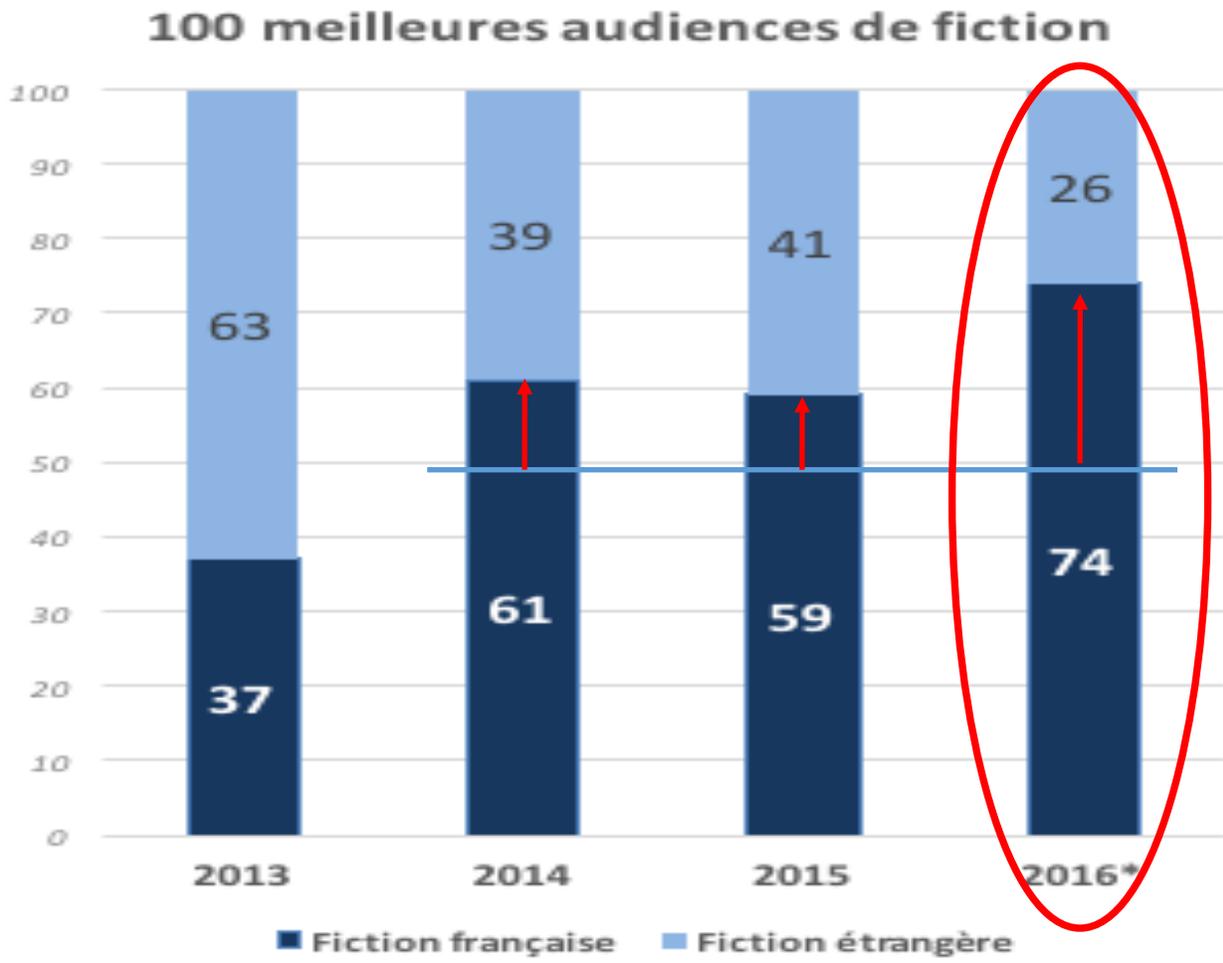
CONFERENCE DE PRESSE

LA ROCHELLE

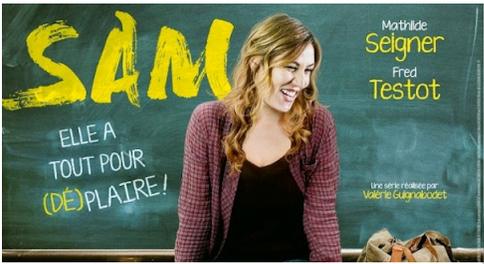
16 septembre 2016

LA FICTION FRANCAISE PLEBISCITEE PAR LES TELESPECTATEURS

En 2015, la fiction française confirme son retour En 2016, elle accélère



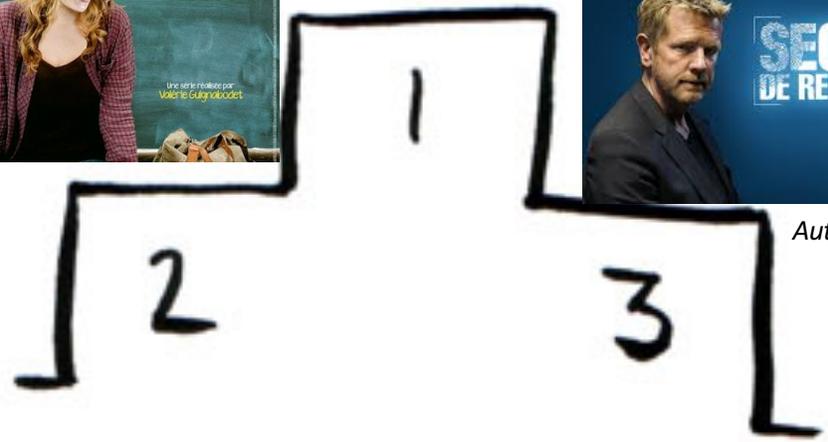
Quad Télévision



Authentic Prod



Auteurs Associés

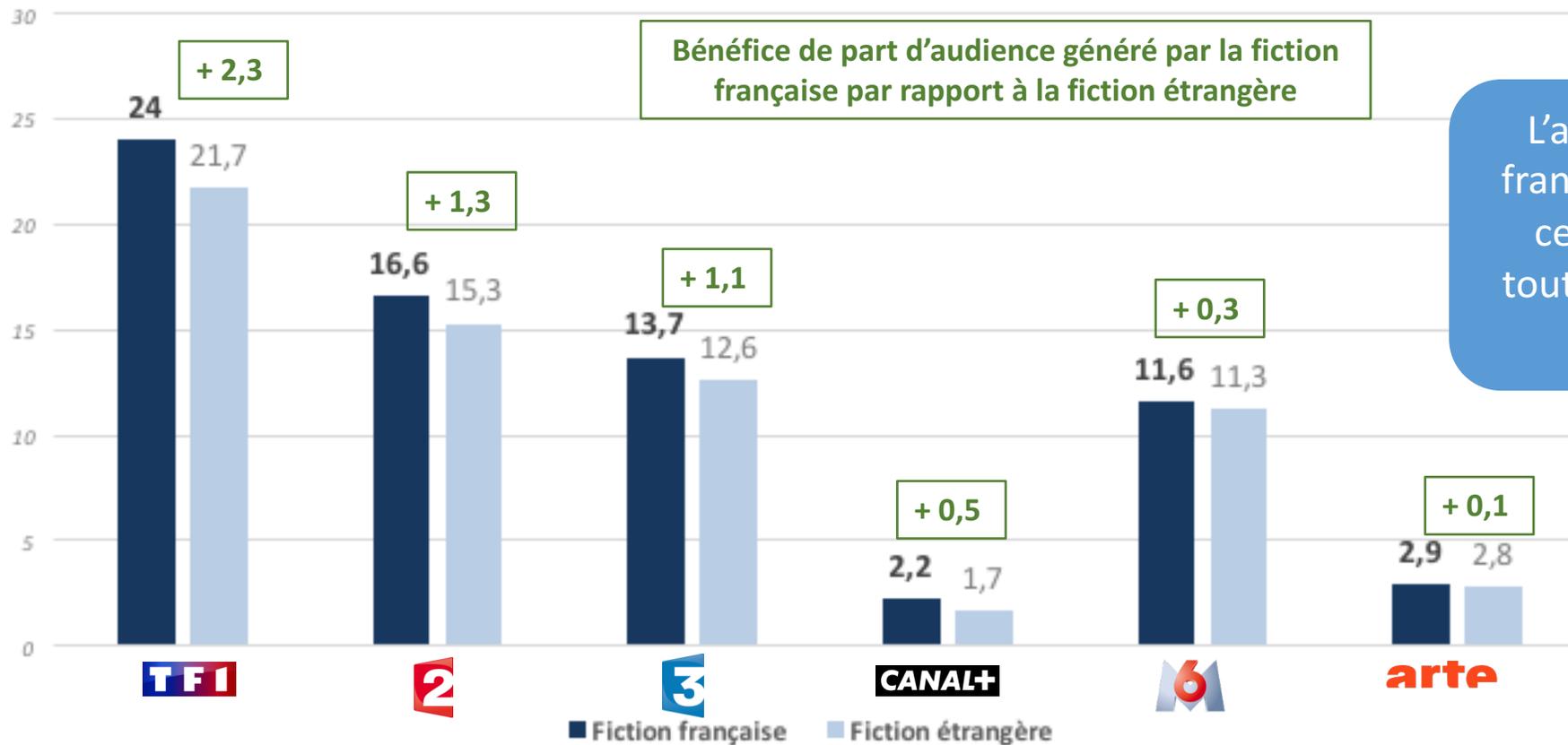


Ensemble de la journée sur les chaînes TNT
Source : CNC / Médiamétrie

* Du 1^{er} janvier 2016 au 15 août 2016

La fiction française domine sur toutes les chaînes ...

Part d'audience de la fiction en 1ère partie de soirée en 2015



Bénéfice de part d'audience généré par la fiction française par rapport à la fiction étrangère

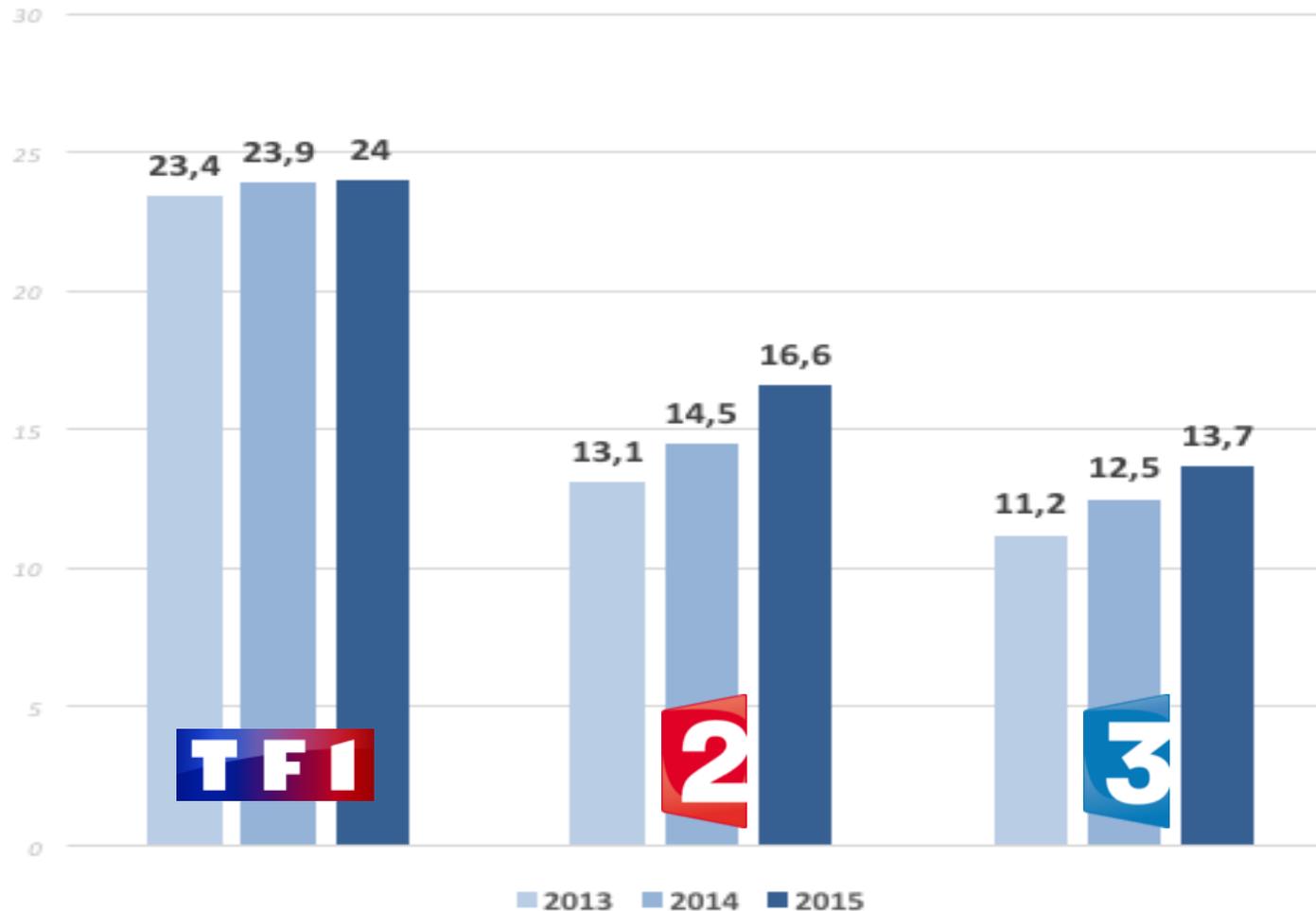
L'audience moyenne des fictions françaises s'est hissée au-dessus de celle des fictions étrangères sur toutes les chaînes historiques, avec un écart parfois significatif.

... et progresse régulièrement chez ses principaux clients

USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

Audience de la fiction française en 1ère partie de soirée



L'audience moyenne des fictions françaises enregistre une troisième année consécutive de hausse sur les antennes des principaux investisseurs (France 2, France 3 et TF1).

La fiction française progresse de 27% entre 2013 et 2015 sur France 2 et de 22% sur France 3.

La fiction française surperforme par rapport aux audiences moyenne des principales chaînes

LA FICTION AU CŒUR DES ENJEUX INTERPROFESSIONNELS

2015/2016 : de multiples avancées structurantes

USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle



10 décembre 2015



24 mai 2016

USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

1^{er} Accord transparence
du 19 février 2016

Accord sur les mandats
avec France Télévisions et
TF1 du 24 mai 2016

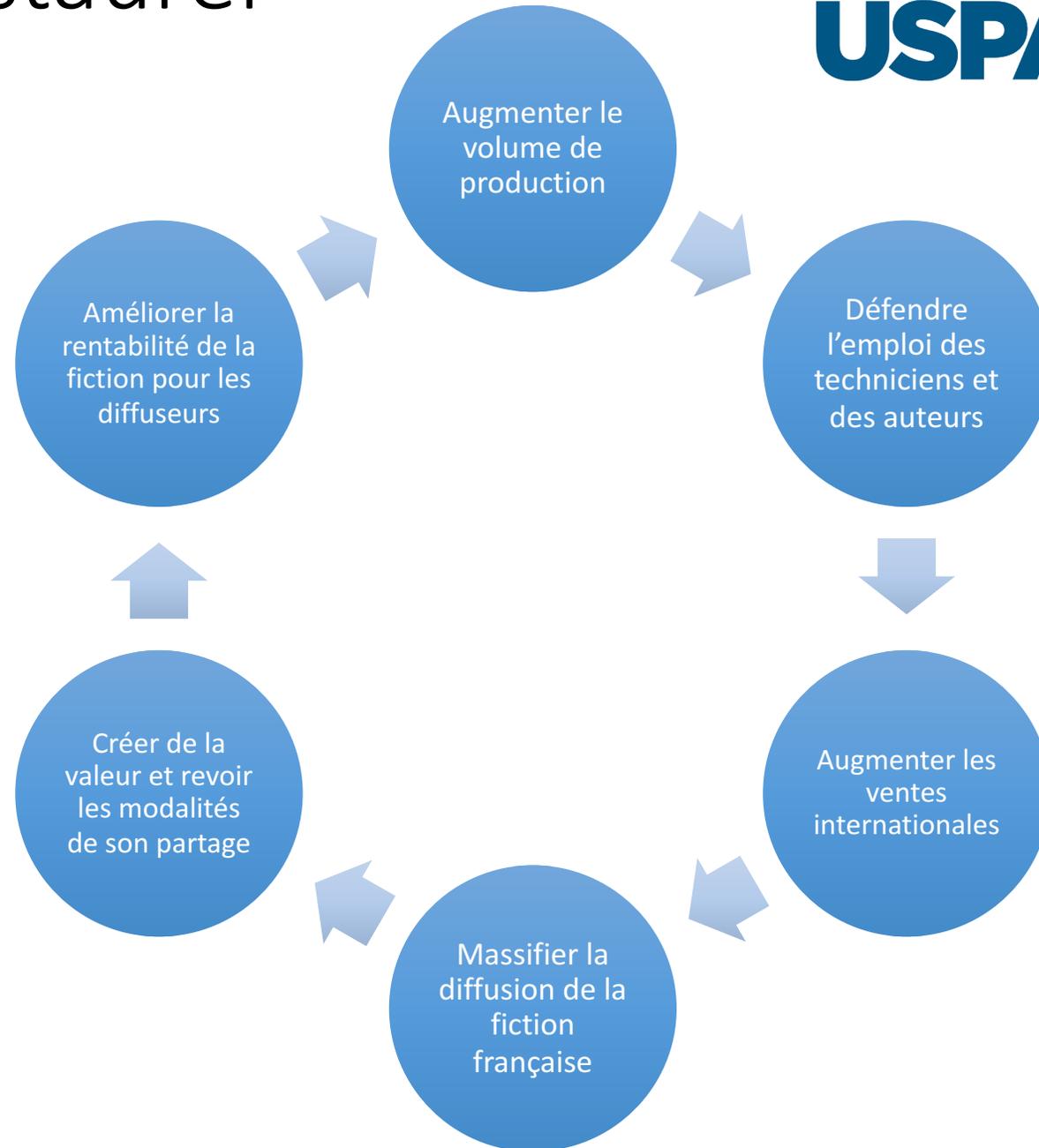
Evolutions du crédit
d'impôt votées fin 2015
dans le cadre de la
LFI 2016

Objectif de l'USPA : instaurer un cercle vertueux

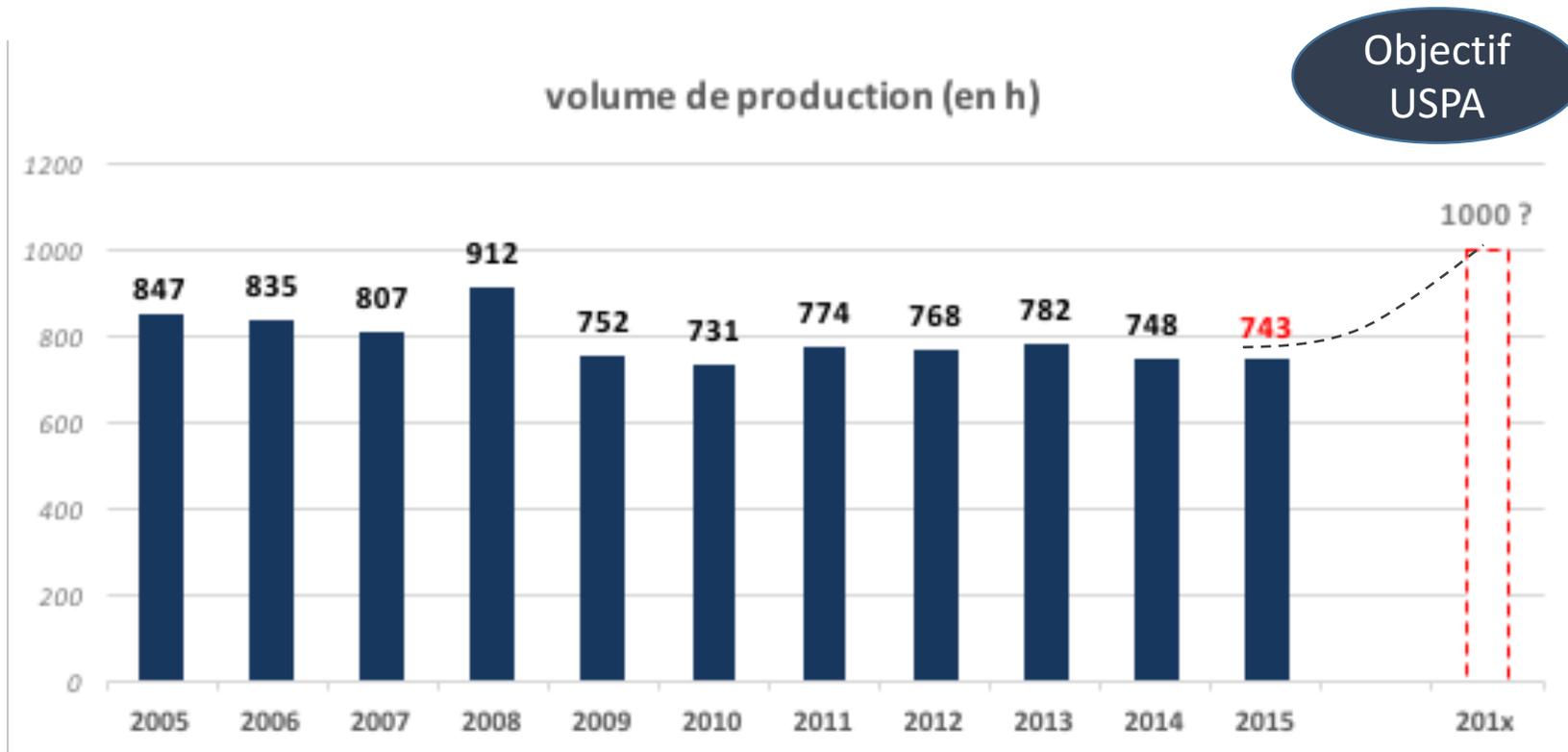
USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

Septembre 2015 :
Le Président de
l'USPA propose
un *New Deal* aux
diffuseurs français
et notamment à FTV
1^{er} investisseur dans
la création



Le constat : un volume de production trop limité ...



- Un développement tous azimuts attendu par les producteurs :
- Cases : journée, *access* et 2^{nde} partie de soirée
 - Formats : 26'
 - Cibles : fiction jeunesse
 - Genres : comédie, fantastique...

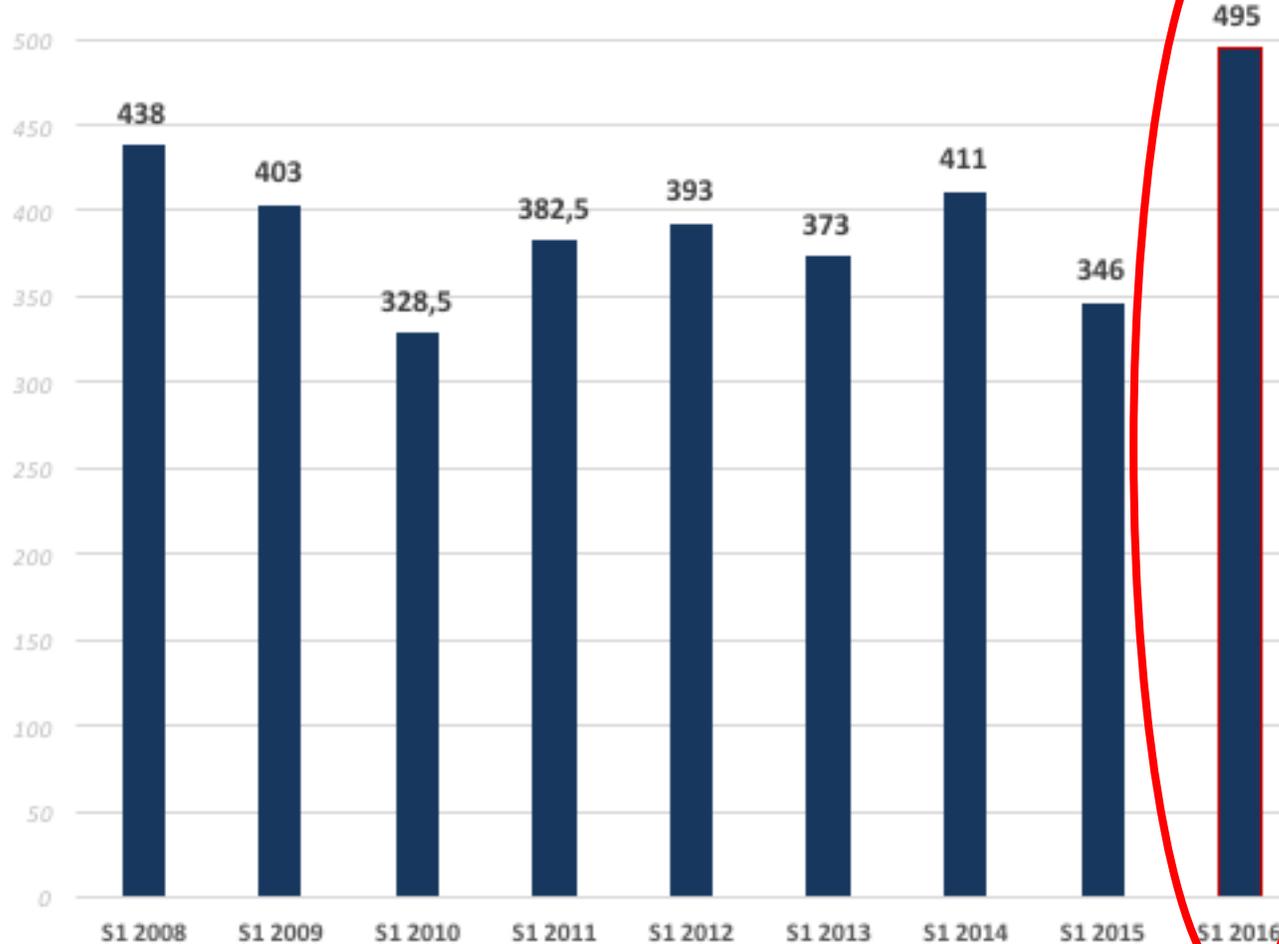
Rappel
l'Allemagne produit 2 000 h / an

... mais la croissance est en marche comme le démontre l'indicateur avancé de la FICAM

USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

Volume horaire produit



Le 1^{er} semestre 2016 marque un rebond significatif des tournages en France, ainsi qu'un plus haut historique du volume horaire produit.

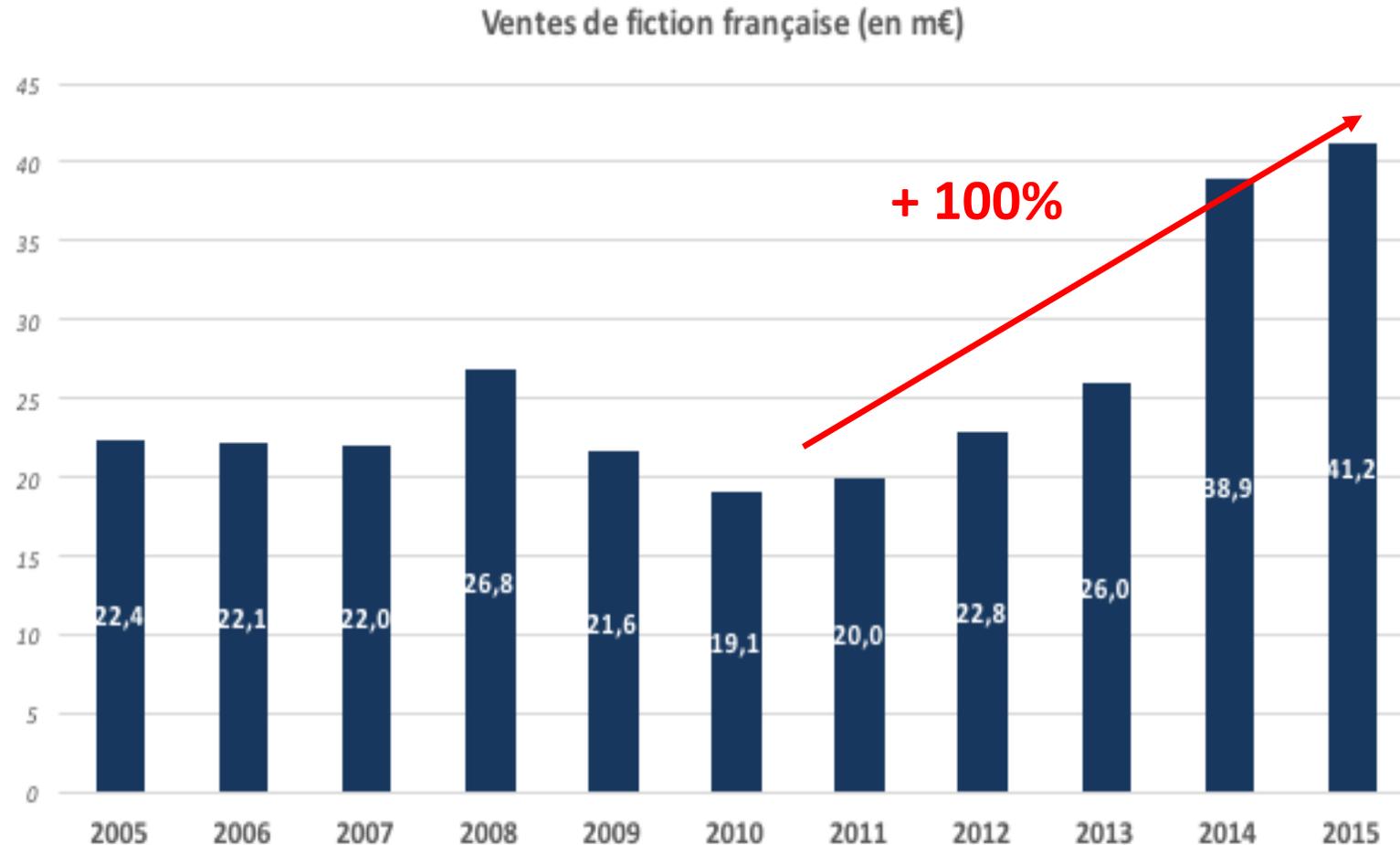
Triple effet

La réforme du crédit d'impôt fiction qui fait passer le taux de 20 à 25% et modifie substantiellement les plafonds par minute

L'augmentation des investissements de France Télévisions avec de l'ouverture de nouvelles cases

Le retour de M6 en fiction de prime time pour la saison 2016/2017

Export : 2015, confirmation du dynamisme des ventes



Les ventes de fiction ont encore progressé après une année 2014 déjà record et dépassent 40 M€.

Tassement logique des préventes en 2015 (11,3 M€ contre 28,6 M€ en 2014) après une année 2014 hors norme portée par quatre productions en langue anglaise (*Taxi Brooklyn, Panthers, Versailles et Transporteur*)

Des accords destinés à massifier la présence de la fiction sur tous les écrans

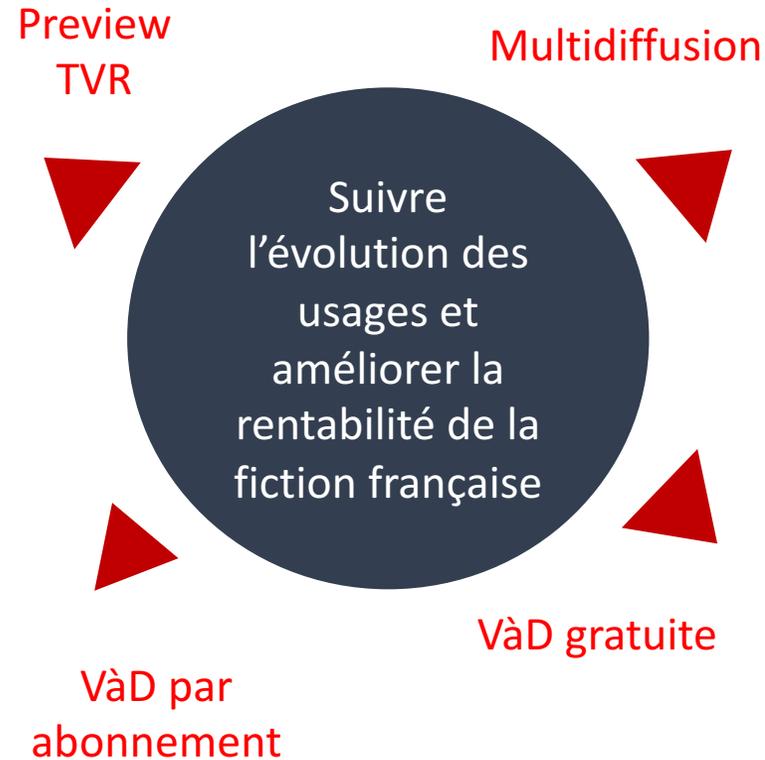
USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

Fiction = 25% de la consommation en TVR en 2015

Amélioration de la visibilité des œuvres en TVR : ouverture des droits après chaque passage de chaque multidiffusion et possibilité de proposer l'intégralité des épisodes d'une série jusqu'à j+7 de la diffusion du dernier épisode

Accompagnement du développement de la vidéo à la demande par abonnement par l'octroi de périodes d'exclusivité aux diffuseurs



Assouplissement des conditions de circulation des œuvres au sein des groupes par l'élargissement des droits de multidiffusion à toutes les chaînes

Droits plus accessibles en vidéo à la demande gratuite permettant aux diffuseurs de mieux construire une stratégie numérique

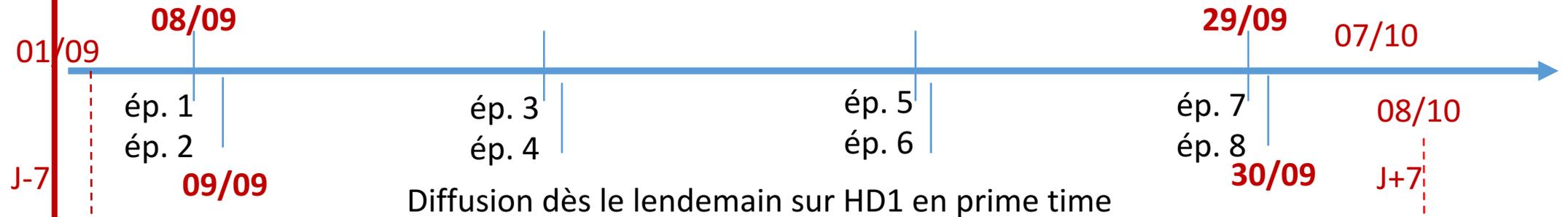
Des effets concrets pour les téléspectateurs

USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

La vengeance aux yeux clairs (JLA Productions) sur TF1

Diffusion inédite : 2 épisodes par soir => 4 soirées de prime time



03/09

Preview de
l'épisode 1 en
VàD gratuite

LA
VENGEANCE
AUX YEUX
CLAIRS



LE 1ER ÉPISODE DE LA FICTION ÉVÈNEMENT
DÉJÀ DISPONIBLE

▶ REGARDER MAINTENANT

TVR de tous les épisodes jusqu'à
J+7 de la diffusion du dernier
épisode

Preview de tous les épisodes de
la série en « avant-première
digitale »

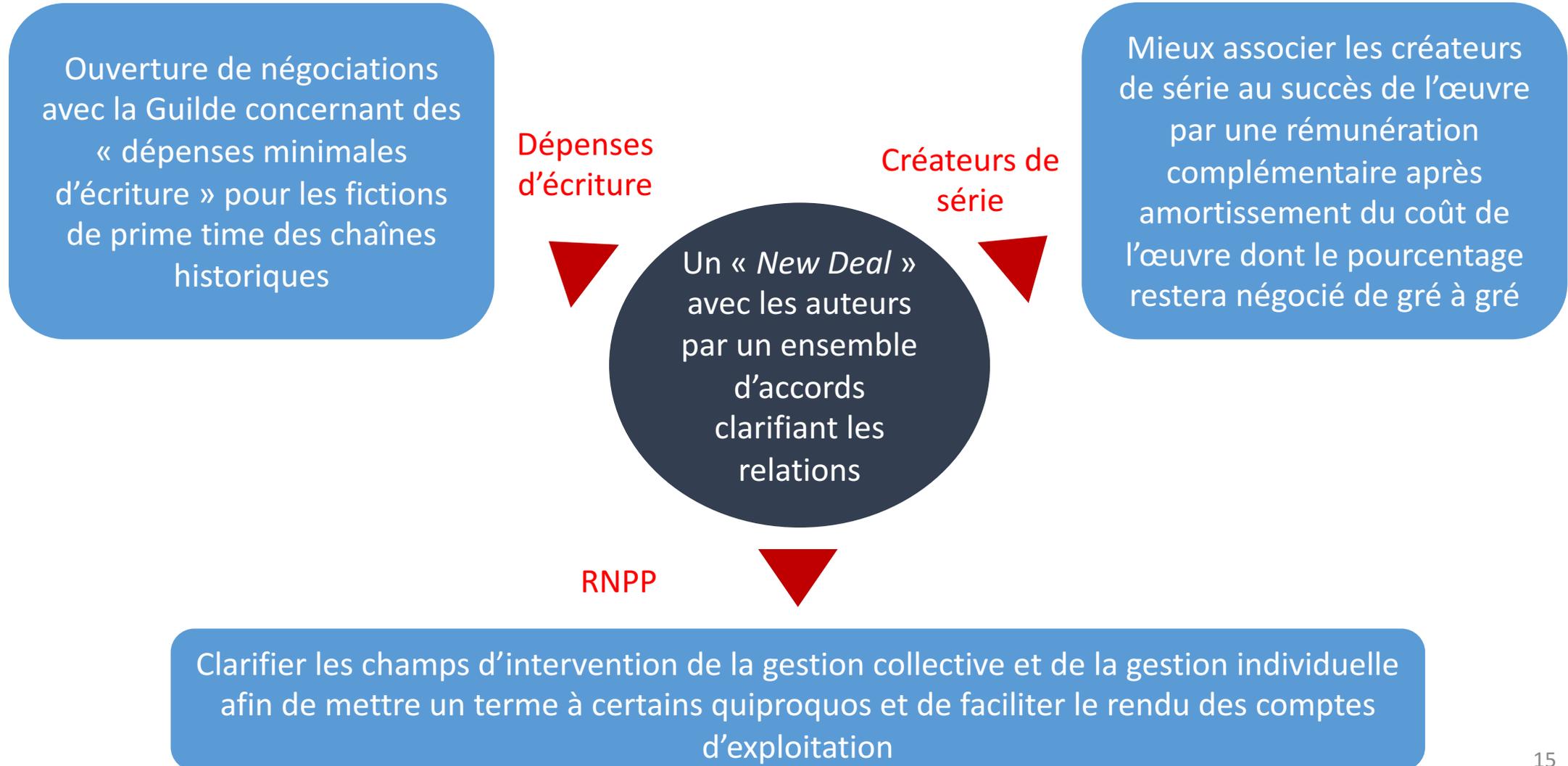
VàD à l'acte (**location**)
OU
Téléchargement (**achat**)



Disponibilité de tous les
épisodes de la série en
exclusivité durant la fenêtre de
diffusion jusqu'à J+7

UN *NEW DEAL* AVEC LES AUTEURS

Une nouvelle relation à construire avec les scénaristes



Le protocole d'accord de 2012

USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

LA GUILDE
française des scénaristes

Accord du 20/12/12 sur les
pratiques contractuelles

Glossaire du scénario

Fiche généalogique

Juillet
2015

Un maximum de 70% de la rémunération versée à l'auteur dans le cadre du contrat de production audiovisuelle peut être un MG à valoir sur les exploitations de l'œuvre et donc a minima 30% de prime d'inédit

Nb de contrats sans prime d'inédit est passé de 54% à 25%

93% des contrats avec prime respectent le minima de 30%

Des effets visibles en très peu de temps

Vers un minimum pour les dépenses d'écriture en France ?

Février
2016

A la demande de la Guilde, ouverture d'une négociation sur les dépenses minimales d'écriture pour les fictions de prime time des chaînes historiques

Accord de principe de l'USPA pour entrer dans ces négociations qui constituent une grande première mondiale dans un pays régi par le droit d'auteur

1 minimum pour toutes les chaînes qui laisse une liberté à la négociation de gré à gré en fonction des projets et de l'expérience de l'auteur

2
outils

Nécessaire
objectivisation
des données

Observatoire des contrats de la production audiovisuelle

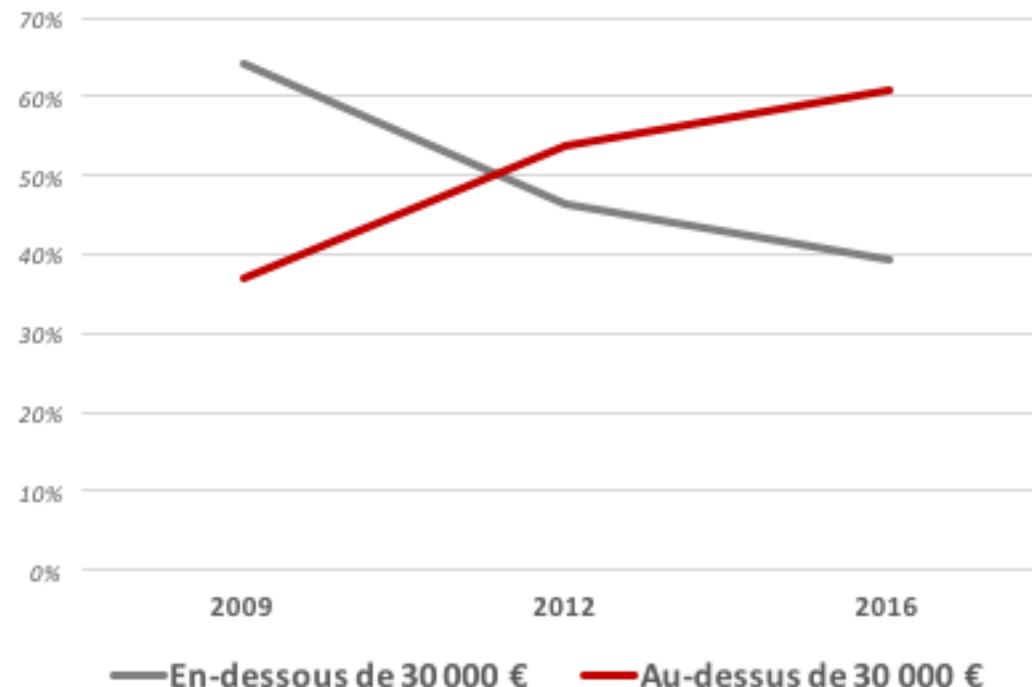
Etude CNC pour la mise en application des dispositions de l'art. 311-54 du RGA

Une évolution dynamique des rémunérations



	2009	2012	2016
de 5 000 € à 10 000 €	1%	1,1%	1,6%
de 10 000 € à 20 000 €	15%	3,4%	3,7%
de 20 000 € à 30 000 €	48%	41,8%	34,0%
En-dessous de 30 000 €	64%	46%	39%
de 30 000 € à 40 000 €	32%	42,4%	34,6%
de 40 000 € à 50 000 €	1%	5,6%	16,8%
de 50 000 € à 60 000 €	2%	1,1%	5,8%
de 60 000 € à 70 000 €	2%	3,4%	3,1%
de 70 000 € à 80 000 €		1,1%	0,5%
Au-dessus de 30 000 €	37%	54%	61%

Evolutions des rémunérations accordées en 52'



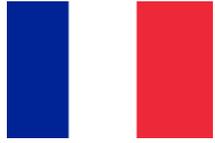
Dans un contexte de baisse des budgets de productions = -7,5% entre 2009 et 2015 pour le 52' (-17% entre 2012 et 2015)

La part des rémunérations supérieures à 40 K€ pour un 52 minutes est passée de 5% en 2009 à près de 25% en 2016

Deux systèmes incomparables

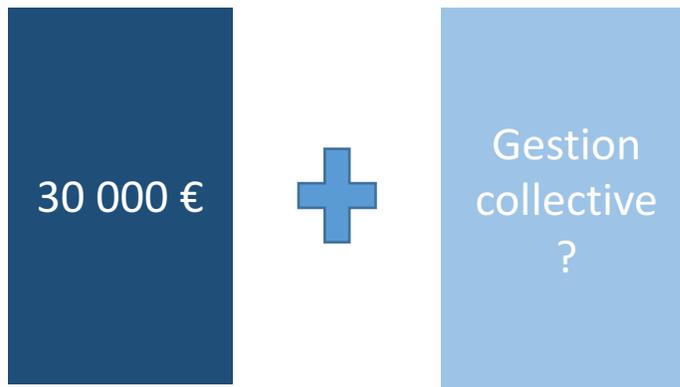
USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle



Le droit d'auteur basé sur une
gestion individuelle couplée
avec une gestion collective

Rémunération
scénariste



Données OPCA / SACD
pour un 52'



Le copyright basé
exclusivement sur la gestion
individuelle

Rémunération
scénariste



Extrait basic agreement WGA, pour une
production en prime time sur un des 4
networks pour une œuvre < 60'

Le mythe américain

USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle



Ecriture =
10%
budget

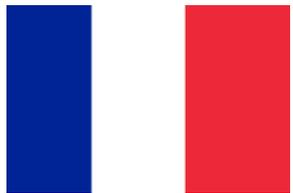


EuropaCorp TV

En intégrant l'ensemble des
coûts afférents à
l'encadrement de l'écriture

Coût global
écriture =
6% budget

Coût script =
1% budget



30 000 €
pour un
script 52'



3,3%
budget

OK

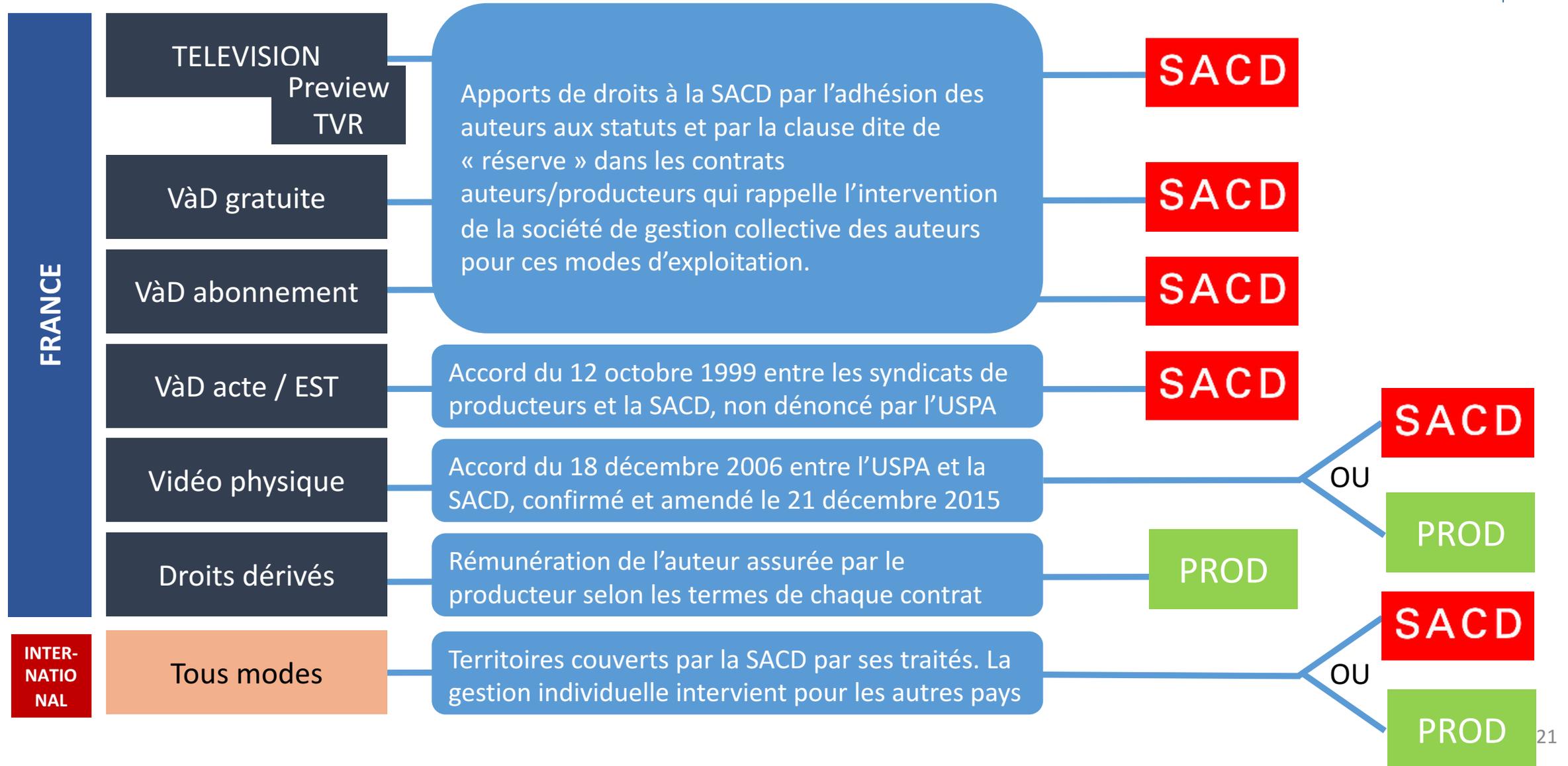
Mais
que la
rémunération
du script,
sans gestion
collective

Pour une base comparable, il
faut ajouter :
Coût de la bible
Achats de droits d'adaptation
Directeur de collection
Directeur littéraire
Producteur artistique
Consultants
Agents
Frais généraux

Une rémunération proportionnelle largement collectivisée



Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle



Y compris à l'international ...

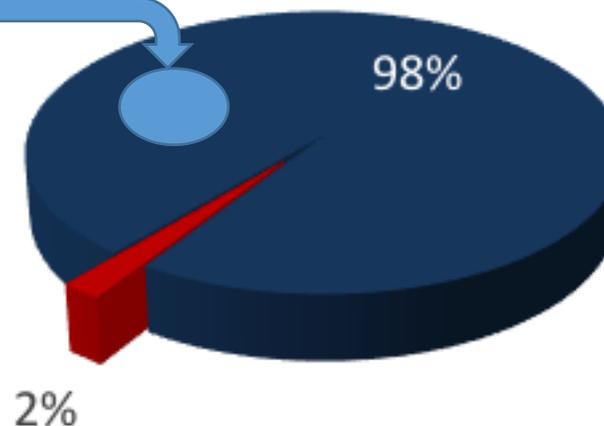
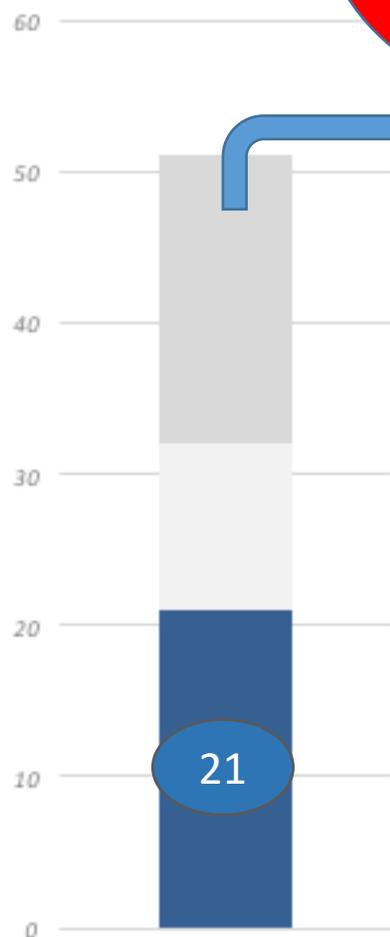
USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

**Soit un marché
international de la
fiction autour de 50 M€**

4 des 5 premiers
territoires de ventes
de la fiction
française sont gérés
directement par la
SACD

*Poids de la gestion collective dans l'assiette des recettes pour la
rémunération proportionnelle des auteurs*



■ recettes en gestion collective
■ recettes en gestion individuelle

Chiffre d'affaires estimé
issu des territoires
gérés par la SACD
(estimations issues des
données CNC/TVFI)

Commissions et frais
de distribution sur le
solde

Recettes Nettes
estimées servant
d'assiette à la
récupération des MG
des auteurs

Chaque année, les producteurs de fiction versent au moins 20 M€ de minimum garanti aux auteurs (hors primes), à valoir sur une assiette qui ne comporte plus que les seules recettes internationales hors territoires couverts directement par les accords de la SACD.

Mettre en place un intéressement complémentaire pour les créateurs de série

USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

Premier « Accord
Transparence » le 19/02/2016



Signé par l'ensemble des
diffuseurs, des organisations
de distributeurs et de
producteurs



Cet accord permet de mettre
en place un intéressement
pour les créateurs de séries



Définir le coût de l'œuvre et les conditions de son amortissement avec notamment une prise en compte d'une quote-part du crédit d'impôt s'il subsiste un apport producteur au rendu des comptes définitifs

Cet accord fonctionne de façon plus favorable pour les auteurs en comparaison de l'accord signé dans le cinéma.

Garantir aux créateurs de série le principe d'une rémunération complémentaire effective dont le pourcentage restera négocié de gré à gré

Corriger les effets du mécanisme de la rémunération proportionnelle largement assise sur la gestion collective

En conclusion

Modernisation et fluidification des relations entre ayant droits

USPA

Union
Syndicale
de la
Production
Audiovisuelle

ACCORDS AVEC LES DIFFUSEURS

- Accord France Télévisions du 10/12/2015
- Accord TF1 du 24/05/2016
- Négociations en cours avec M6 et Canal+
- Négociations à venir avec l'Accès

TRANSPARENCE ET PARTAGE DES RECETTES

- Accord du 19/02/2016 définissant le coût de production d'une œuvre
- Etablissement d'un devis-type en discussion
- Définition des recettes nettes part producteur en négociation

L'USPA AU CŒUR DES
NEGOCIATIONS

Fluidifier

Renforcer la confiance

Accélérer la remontée de
recettes aux ayant droits

Installer les conditions
d'une dynamique de
développement du
volume de production

ATTRIBUTION TRANSPARENTE DES MANDATS

- Accord avec TF1 et France Télévisions le 24/05/2016 relatif aux conditions d'octroi des mandats de distribution
- M6 et Canal+ appelés à rejoindre ce texte

NEGOCIATIONS AVEC LES SCENARISTES

- Négociation initiée par la Guilde des Scénaristes autour de dépenses minimales d'écriture
- Intéressement des créateurs de séries après amortissement de l'œuvre proposé par l'USPA